

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 avril 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, Titre II – Livre IV – IVème Partie,
- VU** la délibération n° 09/004 AC de l'Assemblée de Corse du 29 janvier 2009 approuvant la modification de la composition de la commission territoriale du sport en Corse,
- VU** la délibération n° 09/101 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mai 2009 adoptant la modification de la composition de la commission territoriale pour le développement du sport en Corse,
- VU** la délibération n° 18/040 AC de l'Assemblée de Corse du 2 février 2018 portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de divers organismes,
- VU** le courrier du Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse du 8 novembre 2017 désignant ses représentants pour siéger au sein de la commission précitée,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER : La commission territoriale pour le développement du sport en Corse comprend les douze (12) membres suivants :

- Six (6) représentants de la Collectivité de Corse :

Le Président du Conseil Exécutif de Corse (ou son représentant désigné par lui), en tant que Président de la Commission :

+ Cinq (5) membres désignés par l'Assemblée de Corse :

Titulaire : Monsieur Julien PAOLINI
Suppléant : Monsieur Pascal CARLOTTI

Titulaire : Madame Julia TIBERI
Suppléant : Monsieur Romain COLONNA

Titulaire : Monsieur Petr'Antone TOMASI
Suppléant : Madame Vannina ANGELINI-BURESI

Titulaire : Madame Christelle COMBETTE
Suppléant : Madame Santa DUVAL

Titulaire : Madame Marie Hélène PADOVANI
Suppléant : Monsieur Jean-Charles ORSUCCI

Et

- Six (6) représentants du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse :

Le Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse (ou son représentant désigné par lui) ;

+ Cinq (5) membres désignés par le Comité Régional Olympique et Sportif de Corse :

Titulaire : Monsieur Henri SAVARY
Suppléant : Madame Michèle MELGRANI

Titulaire : Monsieur Pierre VITALI
Suppléant : Monsieur Paul André ACQUAVIVA

Titulaire : Monsieur Alain GOURDOL
Suppléant : Monsieur José PETTINATO

Titulaire : Madame Pascale BENEDETTO-SPINOSI
Suppléant : Monsieur Pierre SERAFINI

Titulaire : Monsieur Hervé ALFONSI
Suppléant : Monsieur Eric SAEZ

ARTICLE 2 : La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI